

LES CHANTIERS-RÉSIDENCE



Fanny Gicquel - Des éclats
Exposition du 7 février au 2 mai 2020
Photo : Aurélien Mole © Passerelle Centre d'art contemporain

Appel à candidature 2020-2021

Programme de résidence à destination des artistes émergents en Bretagne.
Un projet porté par Passerelle Centre d'art contemporain, Brest et Documents d'Artistes Bretagne.

Périodes de résidence : de novembre 2020 à janvier 2021 et de mars à mai 2021

Date limite de réception des candidatures : le dimanche 21 juin 2020 à minuit

Résidence Les CHANTIERS
Passerelle Centre d'art contemporain, Brest
41 rue Charles Berthelot
F - 29200 Brest

contact@leschantiers-residence.com
www.leschantiers-residence.com

I- Présentation du programme de résidence

Au sortir des études, il est souvent difficile pour un jeune artiste de poursuivre sa pratique, sans moyens, sans atelier et sans accompagnement artistique et critique. Passerelle Centre d'art contemporain, Brest et Documents d'Artistes Bretagne mettent leurs compétences et expériences en synergie pour lancer les CHANTIERS, dispositif de soutien aux artistes émergents en Bretagne.

Les CHANTIERS accueillent ainsi chaque année deux artistes récemment diplômés vivant et travaillant sur le territoire de la Région Bretagne pour mener à bien un projet, accompagnés d'acteurs professionnels dans toutes les étapes de son élaboration.

À l'issue de 3 mois de résidence et de travail en atelier, le projet fait l'objet d'une exposition personnelle à Passerelle Centre d'art contemporain, Brest. Parallèlement, un site internet dédié, mis en œuvre par Documents d'Artistes Bretagne, rend compte de la résidence et des étapes de conception et de réalisation du projet.

II- Les partenaires du programme

Passerelle Centre d'art contemporain, Brest est une plateforme de dialogue entre productions artistiques et publics installée depuis 1988 sur un exceptionnel bâtiment industriel de 4000m², en plein coeur de Brest. Pour les artistes, Passerelle Centre d'art contemporain, Brest constitue un lieu ressource qui, à la fois, soutient leur activité et s'en nourrit. Il se fait aussi bien le miroir de la scène bretonne émergente que le terrain de sa mise en perspective par des initiatives qui structurent la création ailleurs, aux niveaux national et international. www.cac-passerelle.com

Documents d'Artistes Bretagne édite en ligne des dossiers réalisés avec des artistes visuels vivant en Bretagne. Ces dossiers sont diffusés dans le réseau professionnel de l'art contemporain et rendus accessibles à tous sur son site ddab.org. DD'AB s'inscrit dans une dynamique de mise en réseau avec tous les acteurs de l'art contemporain en région, en vue d'accompagner les artistes dans leur parcours. DD'AB travaille en collaboration avec le Réseau documents d'artistes. En association avec l'EESAB, École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (Brest- Lorient - Quimper - Rennes), Documents d'Artistes Bretagne met en oeuvre BASE un site internet dédié qui diffuse les productions et les projets en cours des jeunes artistes diplômés de l'EESAB. www.ddab.org - www.base.ddab.org

Chrysalide/Artenréel structure d'appui à la création d'activités économiques, développe depuis 2009 une mission spécifique pour le secteur artistique. Travaillant en collaboration avec des acteurs du secteur artistique, Chrysalide met en oeuvre une plateforme d'accompagnement à la professionnalisation des artistes auteurs (statut juridique, fiscal et social, gestion administrative, méthodologie de projets culturels, recherche de financements..). www.cae29.coop

2- Les compétences engagées sur LES CHANTIERS

La dimension critique et curatoriale :

- Pendant la période de conception et de mise en oeuvre du projet, l'artiste est engagé dans un aller/retour critique constructif avec le directeur de Passerelle Centre d'art contemporain, Brest.
- Un(e) critique d'art d'envergure nationale et/ou internationale est associé(e) à la sélection des deux projets. Une fois l'exposition ouverte, il ou elle rédige un texte critique sur le travail de l'artiste.

Le travail de documentation et de médiation du travail :

- Tout au long de la résidence, un travail de mise en perspective documentaire de la recherche et de la production artistique est mené avec l'équipe de Documents d'Artistes Bretagne et prend corps sur le site internet dédié : **www.leschantiers-residence.com**
- L'artiste est également accompagné par le service des publics du Centre d'art pour penser les modalités de médiation de son projet.

La mise en oeuvre et en espace du projet :

- Le dialogue est engagé avec le régisseur du Centre d'art dans la production du projet pour en trouver les modalités de faisabilité et de réalisation. En relation avec le directeur et la responsable de l'administration du Centre d'art, le régisseur accompagne l'artiste dans la gestion du budget de production alloué au projet.
- Le projet de l'exposition est développé en discussion avec le directeur du Centre d'art.

La diffusion du projet et du travail de l'artiste :

- Des visites d'atelier avec des professionnels du secteur sont organisées pour offrir les meilleures perspectives de développement à l'artiste émergent.
- L'artiste travaille en outre avec le service de communication du Centre d'art pour se préparer au mieux au dialogue avec la presse.

L'accompagnement administratif :

- En parallèle de la mise en oeuvre artistique, critique et documentaire du projet, l'artiste est accompagné dans la structuration professionnelle de son activité (déclaration fiscale et sociale, facturation, gestion des droits..) par Emilie Kermanach et Elodie Loos (Chrysalide).

3- Les conditions de résidence

Deux artistes récemment diplômés vivant et travaillant sur le territoire de la Région Bretagne sont accueillis chaque année à Passerelle Centre d'art contemporain, Brest pour une période de 3 mois à l'issue de laquelle le projet développé est exposé.

Les deux périodes de résidences sont :

- Résidence d'hiver (novembre-décembre-janvier) suivie d'une exposition de février à avril.
- Résidence de printemps (mars-avril-mai) suivie d'une exposition de juin à septembre.

Les dates des expositions de fin de résidence coïncident avec celles des autres expositions de Passerelle Centre d'art contemporain pour une meilleure visibilité des projets des artistes émergents.

Chaque artiste sélectionné bénéficie :

- D'un hébergement dans l'appartement du Centre d'art contemporain pendant la durée de sa résidence.
- D'une allocation de résidence de 2 000 euros T.T.C.
- De la mise à disposition d'un atelier.
- D'un budget de production pour la réalisation de son projet d'exposition (budget administré par l'équipe du Centre d'art contemporain).
- D'une documentation en ligne, mise en œuvre par Documents d'Artistes Bretagne, qui rend compte de la résidence sur le site dédié : www.leschantiers-residence.com.
- D'une exposition personnelle au Centre d'art.

Le dossier de candidature en format PDF (5 Mo max.) comporte les pièces suivantes :

- Un dossier artistique comportant :
 - des visuels d'œuvres et/ou d'expositions. Pour les travaux vidéos, merci de fournir les liens vers les plateformes (Vimeo, Youtube, etc.)
 - un texte de présentation du travail (1 page A4 maximum)
 - votre curriculum vitae à jour
 - vos coordonnées complètes (adresse postale, mail, téléphone) et votre date de naissance
- Une note d'intention de votre projet pour les Chantiers. Il n'est pas demandé aux artistes de structurer complètement un projet mais bien d'en imaginer les contours et d'en formuler l'intention. (1 page A4 maximum, éventuellement accompagnée de visuels/croquis)
- Votre préférence entre les deux périodes de résidence proposées (novembre 2020 - janvier 2021 ou mars - mai 2021). Nous prendrons en compte, autant que faire se peut, votre préférence mais la décision finale appartient à l'équipe des Chantiers.

Le dossier doit être envoyé par courrier électronique avant le 21 juin 2020 à minuit à l'adresse suivante : contact@leschantiers-residence.com

Les résultats de la sélection seront communiqués à tous les candidats en juillet 2020